



RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des personnes physiques (P)

Numéro de gestion : 2015 A 00423

Numéro SIREN : 811 970 276

Nom ou dénomination : FLAMAND Séverine

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2015 sous le numéro de dépôt 3643

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE
3 PL PIERRE GOUJON - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

MME Séverine FLAMAND
308 rue Louis François Jambon
01250 Tossiat

V/REF :
N/REF : 2015 A 423 / 2015-A-3643

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BOURG-EN-BRESSE certifie qu'il a reçu le 19/06/2015, les actes suivants :

Attestation de délivrance de l'information donnée au conjoint commun en biens, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de sa profession, sur les biens communs en date du 06/05/2015

Concernant

FLAMAND Séverine

308 rue Louis-François Jambon
01250 Tossiat

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2015-A-3643 le 19/06/2015

R.C.S. BOURG EN BRESSE 811 970 276 (2015 A 423)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 19/06/2015,

Les greffiers



[Handwritten signatures of the greffiers]

ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT
COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS
L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussigné (1) FLANARD Séverine déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint M./~~Mme~~ (rayer la mention inutile et indiquer son nom et prénom) ROUCHON Xavier, avec lequel/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage (2) ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Bourg en Bresse, le 06/05/2015

(Signature de la personne immatriculée)



En instance de divorce - Date de séparation = le
29/08/2013

(1) (Nom et Prénom de la personne immatriculée)

(2) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable